

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

Commune de : **VILLEMADE**

CONTRÔLE DES STRUCTURES

Publicité prévue par les articles R331-4 et D 331-4-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime

Mise en œuvre du Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles de l'ex région Midi-Pyrénées

Demande d'autorisation d'exploiter enregistrée sous le n° 82200015 et parvenue complète le 24 janvier 2020,
déposée à la direction départementale des territoires de Tarn-et-Garonne par :

EARL GUILBERT Frères GUILBERT Etienne et Laurent

à MONTAUBAN (82000)

Commune	Superficie (hectares)	Propriétaire ou mandataire	Exploitant antérieur ou preneur en place	Mode de transfert prévu
VILLEMADE	6,5211	GFA de la Pointe	BAZAILLAS Michel	Bail
VILLEMADE	1,5760	BAZAILLAS Michet et Georges	BAZAILLAS Michel	Bail

Date limite de candidature

24 août 2020

Les candidatures concurrentes ne pourront être prises en compte, dans le cadre de l'instruction de la demande initiale précitée, que si elles sont déposées dans la limite du délai mentionné ci-dessus.

Renseignements (notamment les références cadastrales des biens) et formulaires à demander à la DDT de Tarn-et-Garonne :

adresse postale : 2 quai de Verdun - 82000 MONTAUBAN - téléphone : 05 63 22 24 84

adresse mail du service : ddt-sea@tarn-et-garonne.gouv.fr

adresse mail de l'unité : sylvie.mateos@tarn-et-garonne.gouv.fr

**Les formulaires sont également disponibles sur le site Internet de la Préfecture de Tarn-et-Garonne :
www.tarn-et-garonne.gouv.fr**